



COLOMBES CLICHY COLLECTIVITÉS

COMMISSION DES MENUS

Crèches - Ville de Colombes

Etaients présents :

Madame PAIC	Directrice de la crèche les Passereaux
Madame FAURE-GEORS	Directrice de la crèche les Hirondelles
Madame FAYED	Responsable pôle Qualité, Clients, Nutrition et Hygiène
Madame MORTIER	Diététicienne-nutritionniste

Lieu/Heure : SIVU Co.Cli.Co le 27/03/23 à 10h30

Ordre du jour :

- I. Retour sur les précédents menus
- II. Validation des menus de décembre et janvier
- III. Conclusion

I. Retour sur les précédents menus

- **30/01** : La crèche Les Rossignols a trouvé le riz de la salade pas assez cuit donc il a été remis en température.
- Plusieurs purées de fruits moisies.
- **16/03** : Pas trop de retour sur le panais mais encore une fois confusion entre pommes de terre et panais lors de la consommation.

II. Validation des menus d'avril et mai

- **07/04** : Demande de poisson pour le vendredi Saint mais pas de distinction religieuse acceptée.
- **17/04** : Association de la salade de lentilles et petits pois en plat estimée trop copieuse donc carottes vichy à la place des petits pois.
- **02/05** : Changement de dessert pour avoir le féculent à J+5 avec le jour férié.
- **04/05** : Ajout de pommes de terre avec le chou-fleur.
- **15/05 et 16/05** : Echange des entrées pour ne pas faire un repas totalement à la tomate le 15/05.
- **19/05** : Crèches municipales fermées voir avec les privées et organiser les livraisons pour le lundi 22/05.
- **01/06** : Préférence d'avoir le féculent en accompagnement avec la ratatouille donc garniture mixte avec des pâtes et des betteraves en entrée.

III. Conclusion

Concernant la demande de poisson au menu du vendredi précédent le week-end de Pâques, aucune réglementation ne prévoit l'obligation de le proposer. Ainsi les usagers ne peuvent exiger sa présence dans le menu.

Les crèches municipales seront fermées pour le pont de l'ascension. Retour auprès du SIVU pour fixer la date de livraison du repas du lundi suivant le pont.

Lors de la commission du mois de mai, nous pourrions évoquer les pique-niques et les fêtes de fin d'année avec les éventuelles demandes des crèches. Pour le moment, la date n'a pas été fixée, mais il a été proposé le 22 mai 2023 à 10 heures 30.

Aussi les crèches municipales seront fermées du 28/07 au 28/08 avec reprise le mardi 29/08, avec un accueil minimal durant ce mois sur la crèche les Cigognes.

La crèche des moineaux fermera définitivement à partir de cet été.